

C'est grand dommage; car le livre, même s'il convient de vérifier ses conclusions ou de nuancer certaines analyses, même si on peut émettre des réserves sur telle ou telle affirmation, constitue un essai précieux.

Pedro CHALMETA
(Universidad Complutense, Madrid)

M.L. AVILA, *La sociedad hispano-musulmana al final del califato (Aproximación a un estudio demográfico)*. Madrid, C.S.I.C., 1985. 16 × 23,5 cm., 222 p.

L'ouvrage se divise ainsi : introduction (p. 11-26), mouvement naturel de la population (27-53), mouvements migratoires (55-84), considérations finales (85-88) et 3 appendices-index : 1) personnes (89-180), 2) *nisbas* et *šuhras* (181-191), 3) dates de naissance, mort et âge (293-206); sources et bibliographie (207-217).

Il s'agit d'un « extrait » d'une thèse de doctorat soutenue en 1984. Dès la première page, nous apprenons que nous sommes « face à une expérience méthodologique destinée à ouvrir de nouvelles voies à la recherche historique ». En clair, cela signifie simplement que l'on s'est servi d'un ordinateur ... Vient ensuite la présentation de l'enfant (17-18) et le questionnaire (19) qui, curieusement, diffère de la « fiche de base » (23). Signalons que, alors que le livre est imprimé, les listes et graphiques des p. 32, 34-35, 42, 44-48, 50-51, 195-206, ainsi que la transcription (p. 24) ont été réalisés en « pointillé ». Ce qui en rend la graphie diffuse et la lecture inutilement fatigante.

Etant donné que nous sommes — suivant le titre — devant une « étude démographique de la société hispano-musulmane », il n'aurait peut-être pas été oiseux de définir les termes *société* et *démographie*. Cela éviterait à plus d'un le choc de découvrir que la dite société se réduisait aux seuls intellectuels et que la démographie pouvait se passer de connaître le chiffre total de la population! Cela aurait également aidé le malheureux lecteur à saisir le pourcentage que représentaient ces « intellectuels ». A aucun moment l'A. ne semble avoir pensé à utiliser la longévité des gouvernants (pour la comparer à celle du groupe considéré) et encore moins à avoir recours aux résultats des recherches d'anthropologie historique qui analysent les restes humains provenant des nécropoles hispano-arabes, avant de parler de « l'exceptionnelle longévité des intellectuels ». Ni à essayer de calculer l'espérance de vie à la naissance, ce qui était faisable, au moins pour la famille régnante. Et, si l'on reconnaît étudier « un groupe privilégié, avec un niveau de vie très supérieur à celui de la majorité de la population » (15), il faudrait peut-être dire un mot du niveau de celle-ci ...

Signalons plusieurs erreurs méthodologiques d'importance. Si l'on choisit comme système « d'assigner aux personnes dont nous ignorons la date de naissance le résultat de soustraire à leur date de décès l'âge moyen des morts durant ce lustre » (33), on renforce arbitrairement une moyenne et on se condamne à s'enfoncer dans l'erreur avec une tranquille assurance ... « Malgré le petit nombre des naissances annuelles, la stabilité des chiffres est étonnante » (49). Peut-être pas autant que le croit l'A., lequel ne semble pas s'être aperçu qu'il travaille en vase

clos. Du fait d'avoir choisi un cercle *fermé*, il en vient à confondre les « admis » — chiffre stable par excellence — avec celui des naissances! On pourrait tirer des conclusions assez semblables en se basant sur les biographies des membres de l'Académie, du Collège de France, etc. Et l'A. de conclure, très sérieusement, que « l'exactitude de sa recherche se trouve démontrée par la surprenante stabilité, pendant le siècle étudié, de l'âge au moment du décès » (87). En médecine, un encéphalogramme plat indique la mort du sujet, et on ne saisit pas très bien pourquoi, ici, cela devrait prouver le bien-fondé d'une approche prétendument historique d'une société. S'appuyer sur le fait que Hišām II se soit remis de la petite vérole en 363 pour postuler une épidémie générale et mortifère (52) semble aller un peu trop vite en besogne. C'était maladie chronique à l'époque, nous n'avons pas la moindre référence à une épidémie, et il ne faudrait pas oublier qu'une hirondelle (même califale) ne fait pas le printemps. De même, alors que ses propres statistiques ne reflètent rien, supposer (39) une grave sécheresse générale sur la foi d'une source aussi embrouillée et trompeuse que le seul *Rawḍ al-qirṭās* révèle une grave lacune méthodologique et implique de n'avoir même pas effleuré l'introduction que Huici (en 1964) consacra à cet ouvrage. L'A. s'étonne (37) que les « crises démographiques de nos personnages précèdent d'un an celles du total de la population andalouse ». Mais cela semble tenir à la diversité des sources. Les répertoires biographiques signalent les décès au fur et à mesure qu'ils se produisent, tandis que les chroniques attendent la fin de l'année pour faire le bilan, ce qui provoque un certain décalage. J'avoue n'avoir pas très bien saisi ce que signifie « traiter les individus [de cette enquête] comme s'ils n'étaient pas musulmans » (14). Et mes carences bibliographiques m'empêchent encore d'utiliser cette merveilleuse histoire des taifas qui « remplace, pour cette période, l'étude largement dépassée de R. Dozy » (16).

L'A. semble tirer en conclusion de ses recherches que l'âge moyen de décès des intellectuels andalous était de 73 ans (sans préciser si lunaires ou solaires), que la médiane allait de 75 à 84 ans (41, 43) et que la *fitna* avait simplement altéré les pôles d'attraction migratoires sans affecter la mobilité.

L'ordinateur est certes un merveilleux instrument de travail, mais il ne dispense pas encore de réfléchir avant de l'utiliser. Sinon, on aboutit à des truismes ... Et c'est en un de belle taille que de calculer la longévité sociale en comptabilisant que l'âge de décès des retraités ...

Pedro CHALMETA

(Universidad Complutense, Madrid)

Robert BRUNSCHVIG, *Etudes sur l'Islam classique et l'Afrique du Nord*. London, Variorum Reprints, 1986. 23 × 15 cm., 324 p.

L'une des acquisitions fondamentales de l'histoire de l'Islam, en ce XX^e siècle, est assurément l'intégration de plus en plus éclairante de la documentation théologico-juridique arabo-musulmane du Moyen Age. Comme toute action en profondeur, cette intégration devait reposer au départ, et pour longtemps, sur l'effort et la perspicacité de quelques-uns. Et si l'on doit aujourd'hui à un I. Goldziher, à un J. Schacht, à un J. Sauvaget, à un H. Laoust ou à un